

4.00 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Demeulenaere Isabelle (coordinateur(trice)) ;Sterkendries Nele ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement de niveau « intermédiaire - second degré » et suppose donc une bonne maîtrise productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour l'unité d'enseignement de niveau « intermédiaire» (LNEER1821). L'accès à ce cours est conditionné par un test de placement.
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de textes oraux et écrits d'intérêt général et à orientation juridique.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compréhension à la lecture</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> de lire et de comprendre de façon autonome des textes authentiques portant sur des problèmes contemporains (concrets ou abstraits) ou sur des sujets relatifs au domaine d'études en comprenant, le cas échéant, la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur. <p><i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Compréhension à l'audition individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> de suivre et comprendre une conférence ou un exposé à condition que le sujet en soit familier et relatif au domaine d'études. de comprendre la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier et relatif au domaine d'études. <p>2</p> <p>Compréhension à l'audition interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> de suivre et comprendre l'essentiel de discussions et de débats portant sur des sujets familiers et relatifs au domaine d'études. de comprendre ce qui est dit dans une conversation courante en langue standard. <p><i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Expression orale individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> d' exposer ses opinions et les défendre. d'expliquer un point de vue en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses. de présenter brièvement et clairement un sujet relatif au domaine d'études après avoir lu un texte sur le dit sujet. <p>3</p> <p>Expression orale interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> de soutenir avec aisance une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard avec un locuteur natif à condition que le sujet lui en soit familier ou soit relatif au domaine d'études. <p><i>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Code</p> <ul style="list-style-type: none"> Vocabulaire : consolidation du vocabulaire de base et extension du vocabulaire général ainsi que du vocabulaire juridique. Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais (les adverbes pronominaux, le mot "er", l'inversion, la voix passive, la subordonnée et les conjonctions). <p>4</p> <p>L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</p> <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'accès à ce cours est conditionné par un test de placement.</p> <p>Possibilité d'obtenir une dispense : les étudiants ayant obtenu une note de <i>15/20 ou plus</i> au test de placement, peuvent présenter un test dispensatoire et être dispensés du cours et de l'examen à condition d'obtenir une note de <i>12/20 (ou plus)</i> à ce test.</p> <p>EVALUATION PERMANENTE</p> <p>Les étudiants participeront au projet TANDEM. Il sera obligatoire de participer à la soirée match-up ainsi qu'à la soirée de clôture. Dans le courant de l'année, l'étudiant réalisera un portfolio dans lequel il rapportera toutes les activités réalisées dans le cadre du projet. La réalisation de toutes ces tâches liées au tandem comptera pour 20% de la note finale. (10% pour le Q1 et 10% pour le Q2)</p> <p>SESSION de DECEMBRE/JANVIER</p> <p>Fin du premier quadrimestre (S14) : examen partiel écrit obligatoire portant sur les dossiers 1 à 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le vocabulaire (socialiseren + vocabulaire juridique deel 1) - les points de grammaire du Q1 - les contenus des textes du Q1 <p>Cet examen partiel intervient pour 30% dans la note finale et doit être représenté en juin si la note obtenue est inférieure à 10/20.</p> <p>! La note reçue en janvier, reflètera uniquement le résultat obtenu au test écrit de la S14. La note obtenue pour le projet tandem du Q1 sera prise en compte dans la note de juin.</p> <p>SESSION de MAI/JUIN</p> <p>Fin du second quadrimestre:</p> <p>examen écrit portant sur la matière du second quadrimestre, portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vocabulaire juridique (deel 2 en 3) - les points de grammaire du Q2 - les contenus des textes du Q2 - la compréhension à l'audition (séquence non vue) - compréhension à la lecture <p>Cet examen intervient pour 35% dans la note finale.</p> <p><i>Rappel : examen écrit portant sur la matière du premier quadrimestre si la note obtenue était inférieure à 10/20</i></p> <p>examen oral portant sur le projet tandem ainsi que sur les thèmes abordés durant l'année. L'étudiant choisit deux thèmes de prédilection et donnera son avis sur la thématique, en interaction avec l'enseignante.</p> <p>Cet examen intervient pour 15% dans la note finale.</p> <p>SESSION d'AOÛT/SEPTEMBRE</p> <p>L'examen en session de septembre porte sur toutes les parties de la matière. Les points d'évaluation permanente (tandem = 20%) seront pris en compte si ceci est en faveur de l'étudiant. Dans le cas contraire, l'examen comptera pour 100%.</p> <p>Les étudiants qui n'auraient pas mené à bien leur projet tandem ne pourront pas rattraper cette partie et auront un 0 pour le projet. Une tâche alternative leur sera donnée pour la première partie de l'évaluation orale.</p>
Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement: cours en groupes 20 à 25 étudiants. • Toutes les deux semaines, un nouveau thème sera abordé. Il sera demandé aux étudiants de lire un texte avant chaque début de chapitre. Au cours, des exercices variés de vocabulaire, de compréhension à la lecture et à l'audition, ainsi que des exercices oraux seront proposés pour assimiler la matière. • Le syllabus : 'Nederlands voor studenten in de rechten' reprend les textes à lire, les exercices réalisés au cours ou à domicile, le vocabulaire à connaître ainsi que les points principaux de la grammaire néerlandaise. • Via la plateforme Moodle, les étudiants ont accès aux vidéos du cours ainsi qu'à différents exercices de mise en pratique. • Dans cette UE, les étudiants seront amenés à participer au projet TANDEM. IL s'agit d'un projet d'échange linguistique avec la KULeuven. Toutes les explications sur ce projet seront données aux étudiants en début d'année.
Contenu	Cette unité d'enseignement consiste à <ul style="list-style-type: none"> • revoir et étendre les connaissances lexicales générales ainsi que les connaissances lexicales spécifiques au domaine d'études, • revoir les points de grammaire spécifiques du néerlandais par des exercices écrits et oraux, • exercer et développer les aptitudes réceptives (lecture et audition) ainsi que la production orale et écrite.
Ressources en ligne	https://moodle.uclouvain.be
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROI1BA	4		